Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : **SARL ABILLY FONDERIE**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Durée de l'exercice précédent * 12

Adresse de l'entreprise : 5 RUE DES FONDERIES 37160 ABILLY

Numéro SIRET * 8 0 8 0 8 7 9 1 0 0 0 0 1 0

Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement*	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 382	AG	5 382		
		Fonds commercial (1)	AH	7 500	AI		7 500	7 500
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	10 000	AO		10 000	10 000
		Constructions	AP	86 330	AQ	75 119	11 211	19 761
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	311 131	AS	251 057	60 074	81 903
		Autres immobilisations corporelles	AT	14 176	AU	12 639	1 537	2 096
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH		BI			10 163
		TOTAL (II)	BJ	**434 519**	BK	**344 197**	**90 322**	**131 423**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	91 725	BM		91 725	98 611
		En cours de production de biens	BN	99 342	BO		99 342	123 200
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	15 040	BS		15 040	14 460
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	446	BW		446	
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	202 996	BY	197	202 799	288 572
		Autres créances (3)	BZ	65 962	CA		65 962	15 765
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF		CG			
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 385	CI		2 385	2 210
		TOTAL (III)	CJ	**477 897**	CK	**197**	**477 700**	**542 819**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**912 416**	1A	**344 394**	**568 022**	**674 242**

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | | (3) Part à plus d'un an : CR |

Clause de réserve de propriété : * | Immobilisations : | Stocks : | Créances :

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise **SARL ABILLY FONDERIE** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 375	56
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**(117 094)**	**2 319**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**(59 719)**	**57 375**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	216 223	286 006
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 400	3 400
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 828	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	201 613	174 325
	Dettes fiscales et sociales	DY	171 090	144 687
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	33 586	8 449
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**627 741**	**616 867**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**568 022**	**674 242**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	506 602	459 599
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	59 839	91 740

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

ABILLY FONDERIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 5 RUE DES FONDEREIES
37160 ABILLY
808 087 910 RCS TOURS

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE GERANTE

DU 09 AVRIL 2024

Le 09 avril 2024, à 18h00, au siège social, 5 RUE DES FONDEREIES 37160 ABILLY.

ABILLY SYSTEME, représentée par Monsieur HERMANT.
Demeurant 20 Avenue Gustave Delory, Appt 15 Bat C 59100 ROUBAIX.

Propriétaire de la totalité des 5 000 parts de 10 euros chacune composant le capital social de la Société ABILLY FONDERIE,

Associée unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seule Gérante de la Société, ABILLY SYSTEME, représentée par l'associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31/12/2023.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

Pour copie certifiée
Conforme à l'original
LE GERANT

PREMIÈRE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associée unique ayant pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 approuve ces comptes se soldant par une perte de -117 093,54 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -117 093,54 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat déficitaire de l'exercice : -117 093,54 euros.**

Affectation

- **Report à nouveau, soit -117 093,54 euros**

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2022	0	0	0
31/12/2021	0	0	22 600
31/12/2020	0		12 000

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée
Conforme à l'original
LE GERANT

TROISIÈME DECISION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant les conventions règlementées visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR DES FORMALITES

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

Signé par A HERMANT
Le 03/07/24
ID: tx_d27LWKrkZ3OL
Signed with Universign

Pour copie certifiée
Conforme à l'original
LE GERANT

NADIA BERTRAND
Expert Comptable

ANNEXE

Désignation : SARL ABILLY FONDERIE Exercice clos le : **31/12/2023**

Nom de l'entreprise SARL ABILLY FONDERIE
Adresse : 5 Rue des Fonderies

37160 ABILLY

Annexe des comptes annuels

Exercice du **01/01/2023** **au** **31/12/2023**

1 – Règles et méthodes comptables
2 – Engagements financiers & Autres éléments significatifs
3 – Notes sur le bilan actif
4 – Notes sur le bilan passif
168

Total du bilan avant répartition :		**568 022,00 €**
Résultat :	**PERTE**	**-117 094,00 €**

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant de

1 – Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Finances
Fiscalité
Comptabilité

Juridique
Social
Informatique

N° TVA Intracommunautaire :
FR 57813811585

34 Rue Nationale 37250 SORIGNY nadiabertrand@cabinet-nbertrand.com

www.cabinet-nbertrand.com

02 47 34 01 25

Cabinet d'expertise comptable inscrit au tableau de l'ordre des experts comptables
de la Région Pays de Loire à Angers N° SIREN : 813 811 585

Pour copie certifée conforme à l'original
La Gérante

NADIA BERTRAND
Expert Comptable

ANNEXE

Désignation : **SARL ABILLY FONDERIE** Exercice clos le : **31/12/2023**

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :
Lorsqu'un chapitre existe ou comporte plusieurs possibilités, le texte retenu est indiqué comme suit :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

☐ A l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

☑ Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation (Décret article 7.2°)
- ☑ Ne sont pas inclus.
- ☐ Sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.
Les taux les plus couramment retenus sont les suivants :
* **L** → Linéaire
* **D** → Dégressif
* **E** → Exceptionnel

Immobilisations corporelles	Amortissement pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Constructions		
Install. Techniques mat. Outillage	L 20 %	L 20 %
Install. Générale, agencement	L 11,21 %	L 11,21 %
Matériel de transport	L 20 %	L 20 %
Matériel de bureau et informatique	L 20 % - L 30 %	L 20 % - L 30 %
Mobilier	L 12,5 % - L 30 %	L 12,5 % - L 30 %

☐ Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :
La valeur brute est constituée par le coût hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

☐ Stocks :
Les stocks sont évalués suivant la méthode :
- ☐ « Premier entré, premier sorti »
- ☑ Du coût unitaire moyen pondéré

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de tout valeur ajoutée.

☑ Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements de biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont :
- ☑ Exclus de la valorisation des stocks
- ☐ Inclus dans la valorisation des stocks

Pour copie certifée conforme à l'original
La Gérante

☐ Les encours de productions correspondent :
- ☐ Aux travaux exécutés entre la date de la dernière situation contractuelle et la date de la clôture de l'exercice (méthode de l'avancement des travaux).
- ☐ Aux travaux exécutés sur l'ensemble des chantiers non terminés à la clôture (méthode de l'achèvement des travaux).

☐ Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les méthodes indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

☐ Intérêts sur éléments de l'actif circulant (Décret article 7.2°) :
Les intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan s'élèvent à 0,00 € pour les stocks dont le cycle de production dépasse la durée de l'exercice.

☑ Créances :
☑ Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
☑ Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION :
☑ Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.
☐ Les changements de méthode d'évaluation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION :
☑ Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.
☐ Les changements de méthode de présentation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

En application des nouvelles normes comptables, et des textes législatifs pouvant avoir une incidence sur l'évaluation des comptes de clôture.
Nous vous précisons qu'aucun retraitement de nature à modifier l'actif net et le résultat de l'exercice n'a été effectué, et pouvant concerner notamment :

1) La durée d'amortissement :

Pas de modification des durées d'amortissement en application de la tolérance de maintenir la durée d'usage.

2) Méthode des composants :

Aucun composant, d'une valeur supérieur à 500 € ou de 15 % du prix total de l'immobilisation et ayant une durée de vie inférieur à 80 % de la durée de vie de la structure, n'a été identifié.

3) Dépenses d'entretien à immobiliser :
Aucune dépense n'a été identifiée pouvant constituer un composant à immobiliser.

2 – Engagements financiers & Autres éléments significatifs

Engagements financiers

Engagements donnés	
Avals & Cautions	NEANT
Crédit-bail mobilier	NEANT
Crédit-bail immobilier	NEANT
Autres engagements	

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	NEANT

Pour copie certifée conforme à l'original
La Gérante

Autres éléments significatifs
NEANT

3 – Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Non applicable

Fonds commercial	Non applicable

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 882 €	- €	- €	12 882 €
Immobilisations corporelles	418 120 €	5 937 €	2 421 €	421 636 €
Immobilisations financières	10 163 €	- €	10 163 €	- €
TOTAL	**441 165 €**	**5 937 €**	**12 584 €**	**434 518 €**

Les frais de recherches et développement sont amortis sur 5 ans. Ils sont défalqués de la situation nette le montant d'amortissement restant à pratiquer avant de procéder à une distribution de dividendes

Amortissements et provisions

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €
Immobilisations corporelles	309 742 €	36 875 €	2 421 €	344 196 €
Titres mis en équivalence	- €	- €	- €	- €
Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
TOTAL	**309 742 €**	**36 875 €**	**2 421 €**	**344 196 €**

Créances représentées par des effets de commerce	Non applicable

Etat des actifs brutes

Valeurs brutes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	434 519 €		434 519 €
Actif circulant & charges d'avance	477 897 €	477 897 €	
TOTAL	**912 416 €**	**477 897 €**	**434 519 €**

Produits à recevoir	0 €

Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Charges à répartir	Non applicable

Pour copie certifée conforme à l'original
La Gérante

NADIA BERTRAND
Expert Comptable

4 – Notes sur le bilan passif

Capital social – Actions et parts sociales		
	Nombre	Valeur
Titres début d'exercice	0,00	50 000 €
Titres émis	0,00	- €
Titres remboursés ou annulés		- €
TITRES FIN D'EXERCICE	**0,00**	**50 000 €**

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées		- €		- €
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation	- €			- €
TOTAL	**- €**	**- €**	**- €**	**- €**

Etat des Dettes				
	Montant brut	A l'an au plus	A plus d'un an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	216 223 €	96 912 €	119 311 €	- €
Dettes financières diverses	3 400 €	3 400 €	- €	- €
Fournisseurs	201 613 €	201 613 €	- €	- €
Dettes fiscales & sociales	171 090 €	171 090 €	- €	- €
Acomptes Clients	1 828 €	1 828 €		
Autres Dettes	33 586 €	33 586 €		
Produits Constatés d'Avances	- €	- €		
TOTAL	**627 740 €**	**508 429 €**	**119 311 €**	**- €**

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	NEANT
Autres emprunts obligataires	NEANT

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts & dettes établissement de crédit	1 761 €
Emprunts & dettes financières divers	- €
Fournisseurs	46 352 €
Dettes fiscales & sociales	61 623 €
Autres dettes	18 144 €

Produits constatés d'avance	0 €

Pour copie certifée conforme à l'original
La Gérante

5 – Détail des produits et charges

		31/12/2023	31/12/2022
	Produits à recevoir	**- €**	**- €**
4687	Produits à recevoir	- €	- €
	Total des produits à recevoir	**- €**	**- €**

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Total des Charges constatées d'avance	2 385 €	2 210 €

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

	31/12/2023	31/12/2022
Charges à payer	**- €**	**- €**
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan		

168840	Intérêts courus sur emprunts	- €	- €
518600	Banques, Intérêts courus	1 761 €	2 531 €
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**1 761 €**	**2 531 €**

408100	Fournisseurs, factures non parvenues	46 352 €	19 346 €
	Dettes fournisseurs et comptes rattachées	**46 352 €**	**19 346 €**

428200	Congés à payer	40 579 €	37 208 €
428600	Charges à payer	2 000 €	2 000 €
438200	Personnel - charges sur congés à payer	15 027 €	14 159 €
438600	Organismes sociaux - charges à payer	451 €	460 €
448600	Etat - charges à payer	3 566 €	1 316 €
	Dettes fiscales et sociales	**61 623 €**	**55 143 €**

468600	Débit. Crédit. Divers - Charges à payer	18 144 €	- €
	Autres dettes	**18 144 €**	**- €**

Total des Charges à payer	**127 880 €**	**77 020 €**

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Produits constatés d'avance	**- €**	**- €**

Signé par A HERMANT
Le 03/07/24

ID: tx_d27LWKrkZ3OL

Signed with Universign

Pour copie certifée conforme à l'original
La Gérante